

Atelier au village sur l'autonomisation

Depuis plus de trois ans, Iles de Paix s'intéresse beaucoup, au Burkina Faso, à la question de l'autonomisation des organisations paysannes vis-à-vis des organismes d'appui qui leur viennent en aide. Cette étape cruciale d'un partenariat pour le développement a fait l'objet en mars dernier d'un atelier de réflexion qui a mobilisé dans un village burkinabé les représentants d'une trentaine d'organisations paysannes.

L'atelier sur l'autonomisation des organisations paysannes s'est déroulé du 19 au 23 mars dernier à Nagré, un village de 6.000 habitants situé à 35 km de Fada N'Gourma. Vingt-huit organisations et une quarantaine de participants venus du Burkina Faso, mais aussi du Bénin et du Togo ont participé à cette rencontre. Ce type d'activité s'inscrit dans le cadre de la mission de "dynamisation des échanges entre organisations paysannes" dont est chargée l'antenne régionale d'Iles de Paix.

Le choix, comme sujet de débat, d'un thème aussi complexe aurait pu sembler inadapté pour des organisations paysannes qui, faut-il le rappeler ?, restent confrontées à des besoins immédiats et vitaux de sécurité alimentaire, et ce, malgré, dans certains cas, de longues années d'efforts conjugués entre structures d'appui et organisations bénéficiaires. L'atelier de Nagré aura clairement démontré que les organisations paysannes sont aptes à mener sur des sujets qui peuvent paraître un peu abstraits mais concernent en réalité très

concrètement leur avenir des réflexions d'une très grande qualité. Par ailleurs, les participants se sont montrés très conscients du fait que ces formes d'échanges, dont l'impact n'est pas facilement mesurable à court terme, garantissent, à moyen et à long terme, une collaboration riche et saine entre les organisations paysannes et les organismes d'appui au développement.

Des participants très impliqués

Lors de l'atelier de Nagré, le terme "autonomisation" n'a pas été un vain mot. Il s'est, dans la mise en place de cet événement, déjà très clairement incarné : dans le fait d'abriter une rencontre de cette envergure dans un village, dans la responsabilisation de trois OP, Tin Ba, Base Fandima et Tin Tani Fi, pour la quasi-totalité de l'organisation, ou encore par la méthodologie choisie, les participants étant impliqués tant en amont qu'en aval des travaux. Ces éléments ont démontré que l'autonomie, loin d'être un rêve ou une utopie, était tout à fait réalisable. A partir de là, il s'est agi tout au long de la rencontre d'en préciser tous les contours en approfondissant quatre sous-thèmes : *Comment se servir de l'aide pour devenir autonome ? Comment se servir de la base pour devenir autonome ? De la dépendance à l'autonomie, quelles grandes étapes pour une OP ? Comment gérer les acquis de l'autonomie ?*

Les OP représentées à l'atelier venaient en grande partie de la région de l'Est, où Iles de Paix est implanté et a tissé des contacts étroits avec les organisations locales. Mais on a également enregistré la participation de responsables et de membres d'organisations de Ouagadougou, de Koupéla, du Yargatenga, de Garango, de



Yalogo, du Bénin et du Togo... La richesse des échanges tint en grande partie à la diversité des expériences qui ont pu s'échanger et aux différents stades auxquels se trouvaient les organisations participantes.

Pour une aide plus autonomisante

Il ressort de la synthèse de l'atelier que d'une manière générale, les organisations paysannes ont toutes l'ambition de pouvoir un jour voler de leurs propres ailes. Toutefois, aucune ne prétend devenir autosuffisante et se passer totalement de tout apport externe. Ce qui importe pour elles est de ne pas être traitées comme des pantins dont les organisations d'appui tireraient les ficelles à leur guise.

On a pu noter la difficulté pour les participants de trouver une définition unique du mot "autonomie". Car, selon eux, l'autonomisation est en réalité un processus qui se présente comme un escalier dont on gravit progressivement les marches. Si toutes les organisations paysannes projettent de parvenir au sommet de l'escalier, chacune a atteint un certain stade et vit par là même une réalité qui lui est propre. Mais au-delà des différences entre organisations, les participants se sont accordés pour dire qu'une fois le statut d'autonomie atteint, encore faut-il se

L'Un dossier sur le passage à l'autonomie

L'autonomisation des organisations paysannes est le sujet d'un dossier en cours de finalisation réalisé en partenariat par Ile de Paix et le Groupe de Réalisations et d'Animations pour le Développement (GRAD), une ONG franco-suisse spécialisée dans la production d'outils pédagogiques à l'intention des acteurs du développement, du Nord comme du Sud.

Ce dossier fait la part belle aux expériences d'organisations paysanne et d'organismes d'aide qui ont vécu de l'intérieur cette phase, toujours très difficile à négocier, de la fin d'un lien de partenariat. Il ne proposera donc pas une méthodologie clé en main, mais plutôt des pistes de réflexion et d'action se fondant sur un ensemble de situations vécues. Ce dossier sera disponible à la rentrée.



Une organisation au village,
pour que chacun se sente à l'aise
et en situation.

Photo Olivier Genard/Iles de Paix

TERRAIN

cement des capacités et de transfert de compétences.

Par ailleurs, les OP ont souligné la difficulté qu'elles avaient à gérer, à mobiliser et à motiver leurs membres. Cet état de fait, s'il est regrettable, n'est pas surprenant dans la mesure où la grande majorité des organisations ne se sont pas créées à partir d'une vision commune d'un avenir collectif et d'un ensemble de valeurs et de principes partagés et acceptés par tous. Force est hélas de constater que les organisations se forment trop souvent autour d'intérêts disparates et d'ambitions individuelles.

Les organisations paysannes se sont montrées également très conscientes du fait que toutes les aides ne sont pas innocentes ni désintéressées et qu'il leur fallait faire le tri dans les appuis qui leur étaient proposés et, au besoin, refuser ceux qui pourraient être compromettants. Certaines aides extérieures, notamment celles à caractère politique ou idéologique, peuvent se révéler à double tranchant ou aboutir à de regrettables inféodations.

Le désir de se retrouver

Le thème de l'autonomie et les échanges auxquels il a donné lieu se sont révélés tellement intéressants que les participants ont suggéré qu'au-delà de l'atelier de Nagré, d'autres cadres de concertation puissent être créés, indépendamment de l'appui d'Iles de Paix, pour que les échanges se poursuivent. D'ores et déjà, le fonds d'appui aux voyages d'études mis en place à Fada N'Gourma pour le volet "dynamisation des échanges des expériences entre organisations paysannes" peut permettre ce type de prolongements.

Toujours est-il que les participants à l'atelier ont quitté Nagré convaincus de l'importance de se retrouver pour "donner et recevoir" des expériences. Est-ce la raison pour laquelle tant d'adresses ont été échangées le dernier jour de l'atelier ? Quoi qu'il en soit, tous les participants ont laissé entendre au cours de l'évaluation finale de ces journées que la réflexion autour de la question de l'autonomisation des organisations paysannes avait été dynamisée et qu'avait été en quelque sorte créé le réflexe d'aller voir plus souvent "ce qui se passe ailleurs".

**Jocelyne Kompaoré et
Olivier Genard**

Antenne Iles de Paix de Fada N'Gourma

battre pour qu'il soit préservé.

Parlant du rôle des organisations d'appui dans le processus de l'autonomisation, l'atelier a mis en exergue l'attitude regrettable de certains partenaires au développement qui, au lieu de soutenir les organisations paysannes en favorisant leur émancipation, s'ingèrent par trop dans leurs activités. Elles paralysent ainsi les initiatives des OP et limitent fâcheusement leur liberté dans la prise de décisions, dans le mode de gestion et même dans leur organisation interne. Les participants ont dès lors insisté pour que l'aide extérieure soit apportée de telle manière qu'elle favorise au contraire l'autonomisation de leurs organisations. Ils souhaitent donc être plus souvent consi-

dérés comme des partenaires à part entière qui sont associés aux prises de décisions les concernant.

Autocritique

Mais, dans la même lancée, les organisations paysannes n'ont pas hésité à faire aussi leur autocritique et à mettre à jour certaines de leurs attitudes qui sont regrettables, telles la mauvaise utilisation de l'aide ou le manque d'initiative.

A ce stade de la réflexion, on a pu se rendre compte par moments que certaines organisations n'étaient pas encore prêtes à être autonomes. Pour ces dernières, il apparaît qu'un effort considérable reste à faire en matière de renfor-



Des échanges nourris et
le désir de prolonger la réflexion.

Photo Olivier Genard/Iles de Paix